

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

2022

Loi sur les décrets de convention collective
(L.R.Q., c. D-2)

Nom du comité:	Comité conjoint des matériaux de construction
Adresse du siège social:	
103-835, Montée Masson	
Terrebonne, Qc J6W 2C7	

Nom du décret:	Décret sur l'industrie métallique de la région de Montréal ET Décret sur l'industrie des matériaux de construction
----------------	--

Préparé par:	Signature:	
Nom:		Yves Mc Nicoll
Date:		18-janv-22

SOMMAIRE DES PRÉVISIONS EN
MATIÈRES DE REVENUS ET DÉPENSES

A- REVENUS: 20-00

Cotisations	<u>491 087,73 \$</u>	
Revenus divers	<u>352 018,76 \$</u>	
	<u>Total des revenus :</u>	<u>843 106,49 \$</u>

B- DÉPENSES: 30-00; 40-00; 50-00; 60-00

30-00	Administration générale	<u>645 665,57 \$</u>	
40-00	Administration du décret (inspection)	<u>117 137,83 \$</u>	
50-00	Administration - propriété	<u>67 000,00 \$</u>	
60-00	Administration-membres du comité	<u>20 600,00 \$</u>	
	<u>Total des dépenses:</u>		<u>850 403,40 \$</u>

SURPLUS / (DÉFICIT) PRÉVU : (7 296,91) \$

Nous certifions que les prévisions budgétaires pour l'exercice 2022 ont été
approuvées par résolution lors de l'assemblée du comité tenue le : _____

PRÉSIDENT: _____

SECRÉTAIRE : _____

DATE : _____

ÉTAT SOMMAIRE DES REVENUS

20-00 REVENUS

20-01 Cotisations patronales et ouvrières 491 087,73 \$

20-02 Cotisations artisanales - \$

TOTAL : 491 087,73 \$

20-03 Amendes et pénalités 9 000,00 \$

20-04 Intérêts sur placements 8 000,00 \$

20-05 Autres revenus 335 018,76 \$

TOTAL : 352 018,76 \$

TOTAL DES REVENUS: 843 106,49 \$

ÉTAT SOMMAIRE DES DÉPENSES

30-00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

30-01	Salaires	<u>319 483,10 \$</u>
30-02	Avantages sociaux	<u>111 581,77 \$</u>
30-03	Frais de bureau	<u>77 838,70 \$</u>
30-04	Frais de déplacement	<u>2 400,00 \$</u>
30-05	Frais de communication	<u>18 932,00 \$</u>
30-06	Perfectionnement	<u>1 000,00 \$</u>
30-07	Honoraires professionnels	<u>95 000,00 \$</u>
30-08	Publicité et abonnement	<u>3 500,00 \$</u>
30-09	Frais d'examens de qualification	<u>2 500,00 \$</u>
30-10	Indemnisation	<u>- \$</u>
30-11	Crédits-maladie	<u>- \$</u>
30-12	Ententes de service	<u>- \$</u>
30-13	Projet d'équipement	<u>- \$</u>
30-14	Intérêts et frais de banque	<u>3 000,00 \$</u>
30-15	Assurances	<u>10 030,00 \$</u>
30-16	Dépenses générales autorisées	<u>400,00 \$</u>

Diner de Noël.

TOTAL : 645 665,57 \$

40-00 **ADMINISTRATION - INSPECTION**

40-01	Salaires	<u>107 837,83 \$</u>
40-02	Avantages sociaux	<u>- \$</u>
40-04	Frais de déplacement	<u>9 300,00 \$</u>

TOTAL : 117 137,83 \$

50-00 **ADMINISTRATION - PROPRIÉTÉ**

50-01	Salaires	<u>- \$</u>
40-02	Avantages sociaux	<u>- \$</u>
50-17	Taxes diverses	<u>11 800,00 \$</u>
50-18	Électricité et chauffage	<u>6 000,00 \$</u>
50-19	Entretien réparation	<u>6 432,00 \$</u>
50-20	Loyer	<u>42 768,00 \$</u>
50-22	Divers	<u>- \$</u>

TOTAL : 67 000,00 \$

60-00 **ADMINISTRATION - MEMBRES DU COMITÉ**

60-23	Allocations de présence	<u>19 200 \$</u>
60-24	Frais de déplacement	<u>1 400,00 \$</u>

TOTAL : 20 600,00 \$

TOTAL DES DÉPENSES: 850 403,40 \$

MONTANTS PRÉVUS - POSTE PAR POSTE - REVENUS

20-00 REVENUS

20-01 Cotisations patronales et ouvrières

Ce poste prévoit les revenus provenant des cotisations patronales et ouvrières versées au comité, conformément aux dispositions du Règlement sur le prélèvement.

Etablissez la prévision suivant le taux demandé.

Mode de calcul du montant :

	Montant
Masse salariale prévue : 49 108 773,11 \$	
Cotisation patronale au taux de	0,50% 245 543,87 \$
Cotisation ouvrière au taux de	0,50% 245 543,87 \$
TOTAL :	491 087,73 \$

Période de référence	Masse salariale des assujettis	Revenus du comité
4e trimestre de l'exercice précédent	11 921 483,74 \$	119 214,84 \$
1er trimestre de l'exercice en cours	9 817 760,06 \$	98 177,60 \$
2e trimestre de l'exercice en cours	12 140 037,40 \$	121 400,37 \$
3e trimestre de l'exercice en cours	10 886 394,13 \$	108 863,94 \$
TOTAL :	44 765 675,33 \$	447 656,75 \$

Motifs d'augmentation ou de diminution des revenus prévus ci-dessus en regard des revenus réalisés au cours de l'exercice précédent.

Le CCMC considère que les activités industrielles en 2022
seront équivalentes à ce qu'elles ont été en 2021 (COVID-19)

MONTANTS PRÉVUS - POSTE PAR POSTE - REVENUS

20-03 Amendes et pénalités

Ce poste prévoit les revenus des amendes imposées par le tribunal et du pourcentage que peut de droit recouvrer le comité sur toutes réclamations de salaires en guise de pénalités.

Mentionnez séparément les montants pour chaque poste.

<u>Modalités d'application</u>	<u>Montant</u>
1- Amendes en vertu des articles 30 à 39 de la loi.	<u>2 000,00 \$</u>
2- Pénalités en vertu de l'article 22-c) de la loi.	<u>7 000,00 \$</u>
	<u>TOTAL : 9 000,00 \$</u>

Période de référence

Amendes et pénalités perçues au cours des 12 mois
précédant le 1er octobre de l'année en cours :

1 873,66 \$

MONTANTS PRÉVUS - POSTE PAR POSTE - REVENUS

20-04 Intérêts sur placements

Ce poste prévoit tous les revenus des intérêts de divers placements.

Mentionnez séparément les montants prévus sur les différents placements du comité.

Placements: _____

	Montant	Institution	Taux	Échéance	Intérêts prévus
1) Obligations	- \$				- \$
2) Dépôts à terme	- \$				- \$
	- \$				- \$
	- \$				- \$
	- \$				- \$
	- \$				- \$
	- \$				- \$
3) Autres	- \$				8 000,00 \$

TOTAL : 8 000,00 \$

20-05 Autres revenus

Ce poste prévoit tous les autres revenus n'apparaissant pas aux postes précédents. À cette fin, vous devez fournir tous les détails concernant ces différentes sources de revenus. Exemple: ententes de service, examens de qualification, locations, etc.

<u>Détails</u>	<u>Montant</u>
<u>Entente de services avec le CPIEPQ</u>	<u>122 479,56 \$</u>
<u>Ententes de services -Assurances pétrole</u>	<u>29 539,20 \$</u>
<u>Administration-retraite industrie métallique</u>	<u>59 000,00 \$</u>
<u>Administration-assurances collectives industrie métallique</u>	<u>109 000,00 \$</u>
<u>Administration-vacances industrie métallique</u>	<u>15 000,00 \$</u>
<u>TOTAL :</u>	<u>335 018,76 \$</u>

MONTANTS PRÉVUS - POSTE PAR POSTE - DÉPENSES

30-00 DÉPENSES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

30-01 Salaires

Ce poste comprend les salaires bruts des employés en fonction, à plein temps ou à temps partiel. Inclure, s'il y a lieu, la rémunération pour le temps supplémentaire les bonis de vacances, les crédits de maladie payés et les paies de séparation.

Employés visés: Le directeur général ou le secrétaire gérant, le chef de département et tout le personnel clérical du comité.

A- Directeur général et chef de département:

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Années de service</u>	<u>T. plein / partiel</u>	<u>Salaire</u>
Mc Nicoll	Yves	irecteur génér	1	T. plein	100 000,00 \$
Labbé	Diane	Secrétaire dm	43	T. plein	72 579,80 \$
inclut 1 semaine de vacances additionnelles					
Beaugrand	Julie	Préposée au c	23	T. plein	62 964,56 \$
Vincent	Éloise	Préposée au c	5	T. partiel	45 778,84 \$
St-Laurent	Danielle	Préposée au c	5	T. partiel	38 159,90 \$
					- \$

TOTAL : 319 483,10 \$

MONTANTS PRÉVUS - POSTE PAR POSTE - DÉPENSES

30-02 Avantages sociaux

Ce poste prévoit les dépenses pour les avantages sociaux au personnel de l'administration générale à l'emploi du comité.

Établissez le calcul de ces avantages en indiquant la part payable par les employés et celle payable par le comité. Le budget ne doit comprendre que la part payable par le comité.

	<u>Avantages</u>	<u>Employés</u>	<u>Comité</u>
1-	<u>Assurance-emploi</u>	<u>----- \$</u>	<u>7 932,35 \$</u>
2-	<u>Régime des rentes (R.R.Q.)</u>	<u>----- \$</u>	<u>21 657,94 \$</u>
3-	<u>R.A.M.Q.</u>	<u>----- \$</u>	<u>7 679,73 \$</u>
4-	<u>Assurance-collective</u>	<u>----- \$</u>	<u>18 917,08 \$</u>
5-	<u>Caisse de retraite</u>	<u>----- \$</u>	<u>49 141,91 \$</u>
6-	<u>C.S.S.T.</u>	<u>----- \$</u>	<u>3 245,88 \$</u>
7-	<u>Cotisation syndicale</u>	<u>----- \$</u>	<u>- \$</u>
8-	<u>Congé de maladie</u>	<u>----- \$</u>	<u>- \$</u>
9-	<u>R.Q.A.P.</u>	<u>----- \$</u>	<u>3 006,88 \$</u>
10-	<u>Assurance-emploi pour les examinateurs etc.</u>	<u>----- \$</u>	<u>- \$</u>
TOTAL :		<u>----- \$</u>	TOTAL: <u>#####</u>
			111 581,77 \$

MONTANTS PRÉVUS - POSTE PAR POSTE - DÉPENSES

30-03 Frais de bureau

Ce poste prévoit toutes les dépenses énumérées ci-dessous pour les besoins de tous les services.

Indiquez séparément le montant prévu pour chaque compte et fournissez les informations utiles sous la rubrique " Détails ".

	<u>Détails</u>	<u>Montant</u>
1-	<u>Papeterie et accessoires</u>	<u>6 000,00 \$</u>
2-	<u>Photocopies</u>	<u>1 500,00 \$</u>
3-	<u>Formules et imprimés</u>	<u>2 500,00 \$</u>
4-	<u>Location d'équipement</u>	<u>3 000,00 \$</u>
5-	<u>Matériel informatique (Office 365 +Acomba +Zoom +achats divers)</u>	<u>4 000,00 \$</u>
6-	<u>Maintenance du parc informatique Hardware (CIEX)</u>	<u>5 000,00 \$</u>
7-	<u>Impartition (GTI)</u>	<u>39 125,00 \$</u>
8-	<u>Contingence pour imprévu en informatique</u>	<u>5 000,00 \$</u>
9-	<u>Projet de refonte des sites Web</u>	<u>5 000,00 \$</u>
10-	<u>Hébergement, licences File Maker, certificats SSL</u>	<u>6 713,70 \$</u>
<u>TOTAL :</u>		<u>77 838,70 \$</u>

MONTANTS PRÉVUS - POSTE PAR POSTE - DÉPENSES

30-04 Frais de déplacement

Ce poste comprend tous les frais de déplacement prévus pour le personnel au poste 30-01

Indiquez toutes les informations utiles sous la rubrique " Détails "

	<u>Détails</u>	<u>Montant</u>
1-	Allocation de dépenses auto.	200,00 \$
2-	Location d'automobiles	- \$
3-	Essence	- \$
4-	Comp.pour kilométrage	1 500,00 \$
5-	Transport en commun, stationnement etc.	200,00 \$
6-	Frais de séjour (coucher repas etc.)	500,00 \$
7-		- \$
8-		- \$
9-		- \$
<u>TOTAL :</u>		<u>2 400,00 \$</u>

MONTANTS PRÉVUS - POSTE PAR POSTE - DÉPENSES

30-05 **Frais de communication**

Ce poste prévoit les dépenses pour le service de téléphone y incluant les pagets, les cellulaires et la ligne de fax. Également prévoir les frais de poste et d'accès à Internet. Les coûts de location sont cependant exclus.

Indiquez toutes les informations utiles sous la rubrique " Détails "

Détails

1-	Téléphone et accès Internet	5 000,00 \$
2-	Cellulaire	1 932,00 \$
3-	Frais de poste	12 000,00 \$
4-		- \$
5-		- \$
TOTAL :		18 932,00 \$

30-06 Perfectionnement

Ce poste prévoit les dépenses relatives aux frais de cours de perfectionnement pour les employés du comité.

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Nature du cours</u>	<u>Montant</u>
Mc Nicoll	Yves	À déterminer avec le CA	1 000,00 \$
			- \$
			- \$
			- \$
			- \$
			- \$
			- \$
			- \$
TOTAL :			1 000,00 \$

MONTANTS PRÉVUS - POSTE PAR POSTE - DÉPENSES

30-07 Honoraires professionnels

Ce poste prévoit les honoraires professionnels et les frais de service payables aux professionnels (aviseurs légaux, vérificateurs et consultants)

Indiquez toutes les informations utiles sous la rubrique " Détails "

	<u>Détails</u>	<u>Montant</u>
1-	Contentieux	50 000,00 \$
2-	Vérification	20 000,00 \$
3-	Consultation	25 000,00 \$
4-	Huissier	- \$
5-		- \$
6-		- \$
7-		- \$
8-		- \$
9-		- \$
10-		- \$
	<u>TOTAL :</u>	<u>95 000,00 \$</u>
	Coût réel pour les 12 mois précédents :	87 486,86 \$

MONTANTS PRÉVUS - POSTE PAR POSTE - DÉPENSES

30-08 Publicité et abonnement

Ce poste prévoit les dépenses relatives à la publication du décret et à l'information pertinente à l'application du décret.

Incluez à ce poste tout les abonnements.

	<u>Détails</u>	<u>Montant</u>
1- <u>Publicité</u>	Publications (décrets)	3 000,00 \$
	Traduction	- \$
	Copies du décret et règlements	500,00 \$
	Autres	- \$
2- <u>Abonnements</u>	Gazette officielle	- \$
		- \$
		- \$
		- \$
<u>TOTAL:</u>		<u><u>3 500,00 \$</u></u>

30-09 Frais pour les examens de qualification

Ce poste prévoit les dépenses concernant la tenue des séances d'examens de qualification.

Indiquez toutes les informations utiles sous la rubrique " Détails "

<u>Détails</u>	<u>Montant</u>
Mécanique :	- \$
Carrosserie :	- \$
Peinture :	- \$
Divers :	2 500,00 \$
<u>TOTAL :</u>	<u><u>2 500,00 \$</u></u>

MONTANTS PRÉVUS - POSTE PAR POSTE - DÉPENSES

50-17 Taxes diverses

Ce poste prévoit les sommes payables en vertu de l'imposition foncière.
Indiquez séparément le montant pour la taxe foncière, la taxe scolaire, etc.

	<u>Détails</u>	<u>Montant</u>
1-	Taxes municipales : _____ _____	- \$
2-	Taxes scolaires : _____ _____	- \$
3-	Taxes d'affaires : _____ _____	11 800,00 \$
4-	_____	- \$
5-	_____	- \$
	<u>TOTAL :</u>	<u>11 800,00 \$</u>

50-18 Électricité et chauffage

Ce poste prévoit les dépenses relatives au chauffage et à l'éclairage ainsi que les dépenses inhérentes.

	<u>Détails</u>	<u>Montant</u>
1-	Électricité : _____ _____	6 000,00 \$
2-	Chauffage : _____ _____	- \$
3-	_____	- \$
4-	_____	- \$
	<u>Total :</u>	<u>6 000,00 \$</u>

MONTANTS PRÉVUS - POSTE PAR POSTE - DÉPENSES

50-19 Entretien et réparation

Ce poste prévoit les dépenses pour les réparations exécutées à forfait ou en vertu d'un contrat d'entretien d'immeubles ainsi que pour l'achat des matériaux ménagers.

Incluez, s'il y a lieu le coût du déneigement et de l'enlèvement des ordures ménagers.

	<u>Détails</u>	<u>Montant</u>
1-	Climatisation / Ventilation: _____ _____	- \$
2-	Sécurité des locaux (Alarme CHUBB) _____ _____	782,00 \$
3-	Entretien paysager : _____ _____	- \$
4-	Entretien ménager : _____ _____	5 400,00 \$
5-	Matériaux ménager, réparations diverses, lavage de tapis. etc. _____ _____	250,00 \$
6-	_____ _____	- \$
7-	_____ _____	- \$
8-	_____ _____	- \$
<u>TOTAL :</u>		<u>6 432,00 \$</u>

Coût réel des 12 derniers mois: 6 000,00 \$

50-020 Loyer

Ce poste prévoit le coût du loyer du bureau d'affaires du comité.

<u>Coût mensuel</u>	<u>Durée du bail</u>	
3564	3 ans	42 768,00 \$
_____	_____	- \$
_____	_____	- \$
_____	_____	- \$
<u>Total :</u>		<u>42 768,00 \$</u>

MONTANTS PRÉVUS - POSTE PAR POSTE - DÉPENSES

60-00 Dépenses - Administration - Membres du comité

60-23 Allocation de présence

Ce poste prévoit le montant versé à chacun des membres du comité, à titre d'allocation de présence pour assistance aux assemblées du comité.

		<u>Nombre de séances</u>	<u>Nombre de membres</u>	<u>Allocation</u>	<u>Montant</u>
1-	Assemblées régulières:	12	10	125 \$	15 000 \$
2-	Assemblées Retraite:	3	8	175 \$	4 200 \$
3-	Sous-comités :				0 \$
4-	Assemblées bur.exam. :				0 \$
5-					0 \$
TOTAL :					19 200 \$
Coût réel pour les 12 derniers mois :					15 700,00 \$

Montant prévu par règlement pour la présence d'un
membre, à une assemblée

0 \$

60-24 Frais de déplacement

Ce poste prévoit les dépenses relatives aux frais de déplacement de chacun des
membres pour participer aux assemblées du comité.

		<u>Détails</u>	<u>Montant</u>
1-	Assemblées régulières:	1 10	1 000,00 \$
2-	Assemblées Retraite:	1 8	400,00 \$
3-	Sous-comités:		- \$
4-	Assemblées bur.exam. :		- \$
TOTAL :			1 400,00 \$

Coût réel pour les derniers 12 mois :

MONTANTS PRÉVUS - POSTE PAR POSTE - DÉPENSES

30-14 Intérêts et frais de banque

Ce poste prévoit les frais d'administration bancaire et/ou d'intérêts sur emprunt.

<u>Détails</u>	<u>Montant</u>
1- Emprunt (montant, taux, échéance) :	
	- \$
	- \$
	- \$
2- Frais d'administration bancaire: Confirmation bancaire etc.	3 000,00 \$
<u>TOTAL :</u>	<u>3 000,00 \$</u>

30-15 Assurances

Ce poste prévoit les primes imputables à l'exercice en cours pour les protections suivantes : feu / vol / responsabilité civil, ainsi que l'assurance responsabilité professionnelle et l'assurance automobile.

Indiquez toutes les informations utiles sous la rubrique " Détails "

<u>Détails</u>	<u>Montant</u>
1- Assurance responsabilité des administrateurs	5 600,00 \$
2- Assurance accident (personnel du CCMC et administrateurs)	930,00 \$
3- Assurance local commercial (feu, vol)	3 500,00 \$
<u>TOTAL :</u>	<u>#####</u>
	10 030,00 \$

MONTANTS PRÉVUS - POSTE PAR POSTE - DÉPENSES

30-16 Frais pour les dépenses générales autorisées

Ce poste prévoit les dépenses qui ne peuvent s'appliquer aux postes précédents. Indiquez séparément avec les détails pertinents, les dépenses prévues à ce poste.

	<u>Détails</u>	<u>Montant</u>
1-	le Noel des employés du CCMC	400,00 \$
2-		- \$
3-		- \$
4-		- \$
5-		- \$
6-		- \$
<u>TOTAL :</u>		<u>400,00 \$</u>

30-20 Amortissement

Ce montant n'entre pas dans le calcul des dépenses.

Ce poste comprend le montant d'amortissement annuel prévu sur les actifs immobilisés, établi suivant la méthode employée les années antérieures.

	<u>Détails</u>	<u>Montant</u>
1- Mobilier et équipement	Photocopieur-Imprimante	1 500,00 \$
2- Système informatique		- \$
3- Logiciel		- \$
4- Bâtisse		- \$
<u>TOTAL :</u>		<u>1 500,00 \$</u>

MONTANTS PRÉVUS - POSTE PAR POSTE - DÉPENSES

40-00 Dépenses - Administration générale - Inspection

40-01 Salaires

Ce poste comprend le salaire brut des inspecteurs ou des vérificateurs à temps complet ou partiel. Inclure, s'il y a lieu, la rémunération pour le temps supplémentaire, les bonis de vacances, les crédits de maladie payés et les paies de séparation.

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Années de service</u>	<u>T.plein / partiel</u>	<u>Salaire</u>
Salaire année courante :					
Dubois	Francine	Inspectrice	38	T.plein	
Inclut une semaine de vacances additionnelles					74 370,92 \$
Salaire année courante :					
Inspecteur additionnel en formation (6 mois)					33 466,91 \$
Salaire année courante :					
					- \$
Salaire année courante :					
					- \$
Salaire année courante :					
					- \$
Salaire année courante :					
					- \$
Salaire année courante :					
					- \$
<u>TOTAL :</u>					<u>107 837,83 \$</u>

MONTANTS PRÉVUS - POSTE PAR POSTE - DÉPENSES

40-04 Frais de déplacement - Inspection

Ce poste comprend tous les frais de déplacement du personnel visé au poste 40-01

Indiquez toutes les informations utiles sous la rubrique " Détails "

	<u>Détails</u>	<u>Montant</u>
1-	Allocation de dépenses d'automobile : _____ _____	- \$
2-	Location d'automobile : _____ _____	- \$
3-	Essence : _____ _____	- \$
4-	Compensation pour kilométrage : _____ _____	4 000,00 \$
5-	Transport en commun, stationnement etc. _____ _____	- \$
6-	Frais de séjour (coucher, repas, etc.) _____ _____	5 000,00 \$
7-	Frais de vêtements _____ _____	300,00 \$
8-	_____	- \$
9-	_____	- \$
10-	_____	- \$
	<u>TOTAL :</u>	<u>9 300,00 \$</u>